

Conseiller en économie sociale familiale

RNCP34826 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	DE — Diplôme d'Etat
Code(s) NSF	332
Formacode(s)	44072
Code(s) ROME	K1201
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/05/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

Ministère chargé de la solidarité

Partenaires habilités

73 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 73 à former.

Organisme	SIRET	Habilitati on
AFRIS PARIS PARMENTIER	34997263800 010	Former
ARFIS OI	42100372400 034	Former
ARFISS	77571615200 019	Former
ASKORIA	79296161700 018	Former
ASKORIA	79296161700 026	Former
ASS JEANNE MANCE	78034846200 042	Former
ASS LES GADELLES-OGEC LYCEE JEANNE D ARC	40112310400 010	Former
ASS LORRAINE FORMAT.RECHER.ACTION SOCIAL	42196824900 019	Former
ASS LORRAINE FORMAT.RECHER.ACTION SOCIAL	42196824900 027	Former
ASSOCIATION DE RECHERCHE ET DE FORMATION EN INTERVENTION SOCIALE- OCEAN INDIEN - IRTS REUNION-MAYOTTE - CREA I OI	42100372400 042	Former

Liste complète des 73 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp34826-conseiller-en-economie-sociale-familiale/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le conseiller en économie sociale familiale est un professionnel du travail social. Il exerce, dans le cadre d'un mandat ou de missions institutionnels. Il accompagne, dans une démarche éducative et sociale globale, des personnes, des groupes ou des familles dans les domaines de la vie quotidienne.

Le conseiller en économie sociale familiale intervient dans une démarche éthique et selon des principes déontologiques dans le respect de la singularité de la personne, de l'altérité et du collectif.

Il favorise l'instauration d'une relation à la personne en adoptant une posture d'accueil et d'écoute.

Il questionne son intervention dans une démarche réflexive et s'inscrit dans une analyse partagée de sa pratique professionnelle.

Conditions d'exercice et modalités d'intervention :

En fonction de son cadre institutionnel et de ses missions, il peut animer des groupes ou coordonner des actions.

Il collabore également avec des équipes pluridisciplinaires et pluri-institutionnelles du territoire.

Son intervention s'inscrit de façon complémentaire et spécifique dans un large réseau de partenaires et dans des dynamiques de développement social local lorsqu'il participe à l'élaboration de diagnostics partagés et de projets sociaux et de territoires, à partir du champ qui les concerne.

Il est force de proposition auprès des décideurs et contribue à faire évoluer les offres de services des institutions dans son champ d'intervention en fonction de l'expression des besoins des populations.

Le conseiller en économie sociale familiale est en veille et développe une expertise sur les évolutions du secteur ou de l'environnement dans lequel il agit et intervient.

Il intègre les évolutions dans son activité et dans ses modes d'intervention.

ACTIVITÉS VISÉES

Le conseiller en économie sociale familiale favorise la promotion des personnes dans leur environnement.

Il contribue au développement du lien social et familial, à la lutte contre l'isolement, à l'inclusion sociale, à l'insertion professionnelle, à l'autonomie des personnes accompagnées et à l'exercice de la citoyenneté.

Il crée les conditions de participation et de mobilisation des personnes à toutes les étapes de l'accompagnement social dans une dynamique de coconstruction.

Le cœur de métier du conseiller en économie sociale familiale est l'expertise dans les domaines de la vie quotidienne.

Il s'appuie sur ses connaissances dans le champ des sciences appliquées et des sciences humaines et sociales pour transmettre des savoirs et des savoir-faire relatifs à la vie quotidienne.

Il vise la valorisation et/ou l'appropriation de compétences par les personnes, les familles et les groupes.

Il élabore des préconisations et met en œuvre des actions de conseil, d'information, d'animation, de formation avec les personnes pour améliorer leur vie au quotidien, favoriser leur autonomie et leur socialisation.

Il peut être aussi amené à être personne ressource auprès de différents acteurs institutionnels et à mettre en place des actions de prévention à destination de publics cibles.

Son intervention vise à permettre aux publics concernés d'accéder à leurs droits, de prévenir et/ou de gérer les domaines de leur vie quotidienne, tels que : consommation, logement, habitat, emploi, formation, alimentation, santé, gestion budgétaire, loisirs et culture.

Il peut notamment intervenir à des moments clés de la vie des personnes (naissance, décès, chômage, séparation, retraite, maladie). Pour ce faire, il privilégie la participation active et permanente des personnes, l'expression de leurs besoins, l'émergence de leurs potentialités et la maîtrise de leur environnement domestique.

Il mène un accompagnement social dans les domaines de la vie quotidienne, dans une dimension socio-économique et éducative.

Il identifie ou recueille l'expression des besoins des personnes ou des groupes. Pour mener l'accompagnement social, le conseiller en économie sociale familiale fait reposer ses actions sur des interventions individuelles et collectives.

Dans le cadre de l'accompagnement social individuel, il évalue la situation, conseille et négocie les actions à mettre en place avec la personne.

Dans le cadre de l'accompagnement social individuel et collectif, il met en œuvre différentes méthodologies d'intervention, notamment des interventions sociales collectives, d'accompagnement éducatif budgétaire, d'intervention sociale d'aide à la personne.

Pour faire remonter l'expression des besoins sur les territoires, il réalise des diagnostics sociaux et territoriaux partagés avec les personnes, les habitants, les acteurs institutionnels et associatifs.

Il conçoit et conduit des projets de développement social territorial. Il peut être amené à développer des projets d'innovation sociale.

Il inscrit sa pratique dans une approche pluridisciplinaire et partenariale.

En lien avec son contexte institutionnel, il peut être amené à concevoir, coordonner et animer l'intervention d'autres professionnels.

Dans un but de transmission de connaissances et de savoir-faire professionnels, et après l'acquisition d'une expérience significative, le professionnel participe au processus de professionnalisation y compris en exerçant des fonctions de référent professionnel auprès des personnes en formation (initiale ou continue) en lien avec les établissements de formation.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Domaine de compétences 1 : Conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne

Bloc de compétences n° 1 : Analyse de situations sociales liées à la vie quotidienne

Bloc de compétences n° 2 : Conseil à visée sociale dans les domaines de la vie quotidienne

Domaine de compétences 2 : Intervention sociale

Bloc de compétences n° 3 : Conduite de l'intervention sociale auprès des publics

Bloc de compétences n° 4 : Accompagnement éducatif budgétaire

Domaine de compétences 3 : Communication professionnelle

Bloc de compétences n° 5 : Expression et communication écrite et orale (validé en brevet de technicien supérieur « économie sociale familiale »)

Bloc de compétences n° 6 : Communication professionnelle en travail social

Domaine de compétences 4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

Bloc de compétences n° 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels (validé en brevet de technicien supérieur « économie sociale familiale »)

Bloc de compétences n° 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires

Blocs de compétences

RNCP34826BC01 — Analyse de situations sociales liées à la vie quotidienne

LISTE DE COMPÉTENCES

C1.1 Assurer une veille sociale, technique, scientifique, juridique pour l'analyse d'un phénomène social lié à la vie quotidienne

C1.3A Concevoir des actions de conseil, d'animation et de formation dans les domaines de la vie quotidienne

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluer la capacité du candidat à :

Mobiliser les connaissances théoriques de conseil à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne en lien avec l'intervention sociale

Analyser son intervention professionnelle

Analyse à visée socioéducative dans les domaines de la vie quotidienne

A partir d'une problématique retenue de façon concertée entre l'étudiant et

le référent professionnel, présentation orale d'une analyse d'une intervention socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne

Coefficient: Soutenance orale : 1

Soutenance orale: 30 mn

Présentation: 10 mn

Echanges: 20 mn

Examineurs/correcteurs :

un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

Évaluation organisée par l'établissement de formation

RNCP34826BC02 — Conseil à visée sociale dans les domaines de la vie quotidienne

LISTE DE COMPÉTENCES

C1.2 Adapter sa pratique, son expertise en tenant compte de la profession, des savoirs et des techniques

C1.3B Conseiller les personnes

Compétences validées en brevet de technicien supérieur « économie sociale familiale

C1.4 Réaliser une étude technique dans les domaines de la consommation, du budget, de l'habitat-logement, de l'environnement-énergie, de la santé-alimentation-hygiène

C1.5 Concevoir et mettre en œuvre des projets pour la gestion locale de l'environnement avec les habitants et les institutions

C1.6 Elaborer un budget ; constituer le dossier de financement

C1.7 Gérer le budget d'une action individuelle ou collective

C1.8 Coordonner une équipe x Garantie de la cohérence des interventions des différents membres de l'équipe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluer la capacité du candidat à :

Objectifs généraux Analyser une question sociale ou un questionnaire professionnel en montrant l'articulation entre théorie et pratique

Mener une démarche rigoureuse et cohérente en s'appuyant sur une méthodologie de recherche

Prendre de la distance vis-à-vis de la réalité sociale, déconstruire ses représentations et les reconstruire par rapport à des références théoriques et la réalité du terrain

Objectifs spécifiques Interroger, dans une optique d'adaptation de la pratique ou de l'expertise professionnelle, la pratique professionnelle mise en œuvre ou observée

Proposer des actions de conseils, d'informations ou d'expertise en lien avec la ou les situations professionnelles analysées

Mémoire de pratiques professionnelles

Le mémoire de pratiques professionnelles doit montrer l'appropriation des compétences à mettre en œuvre dans l'exercice du métier et la mobilisation de compétences méthodologiques et de connaissances en sciences humaines et sociales au service des pratiques professionnelles du travail et de l'intervention sociale

Document de 30 à 35 pages (hors annexes)

Coefficients:

Écrit: 1

Soutenance orale: 1

Soutenance orale: 40 mn

Présentation: 10 mn

Échanges:

30 mn

Examineurs/correcteurs :

- un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur collective

Évaluation en centre d'examen organisée par le rectorat

RNCP34826BC03 — Conduite de l'intervention sociale auprès des publics

LISTE DE COMPÉTENCES

C2.1 Établir une relation professionnelle dans un cadre éthique

C2.2 Instaurer une relation d'accompagnement social

C2.3 Analyser et diagnostiquer une situation dans sa complexité et sa globalité
C2.B2 Co-construire un plan d'action négocié et accompagner sa mise en œuvre
C2.B3 Evaluer les résultats de l'intervention en favorisant l'implication de la personne
C2.A1 Rechercher et organiser les ressources nécessaires au projet collectif
C2.A2 Mettre en place une relation d'aide, un accompagnement au plan collectif
C2.A3 Impulser, conduire des actions collectives d'animation, de formation, de conseil et d'information auprès des groupes dans les domaines de la vie quotidienne
C2.A4 Evaluer en continu le projet collectif
C2.D1 Concevoir et conduire des projets à dimension territoriale
C2.D2 Impulser et accompagner une dynamique d'équipe projet

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluer la capacité du candidat à :

Mettre en œuvre les méthodologies d'intervention

Mobiliser les connaissances théoriques en lien avec l'intervention sociale

Analyser son intervention professionnelle

Présentation écrite d'une intervention sociale individuelle ou collective issue de la formation pratique

Ecrit de 10 à 12 pages maximum

Situation présentée au choix du candidat

Coefficients: Ecrit: 1 Soutenance orale: 1

Soutenance orale: 30 mn

Présentation: 10 mn

Echanges: 20mn

Examineurs/correcteurs :

- un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

Evaluation organisée par l'établissement de formation

RNCP34826BC04 — Accompagnement éducatif budgétaire

LISTE DE COMPÉTENCES

C2.B1 Analyser les besoins d'un public

C2.4 Mettre en œuvre un accompagnement éducatif budgétaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluer la capacité du candidat à :

Mettre en œuvre un accompagnement éducatif budgétaire

Analyser la mise en œuvre de l'accompagnement

Etude d'une situation d'accompagnement éducatif budgétaire

Coefficient:

Ecrit: 1

Durée de l'épreuve : 3 heures

Evaluateurs/examineurs :

- un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

Evaluation organisée par l'établissement de formation

RNCP34826BC05 — Expression et communication écrite et orale

LISTE DE COMPÉTENCES

C3.1 Elaborer une stratégie de communication à destination de différents publics

MODALITÉS D'ÉVALUATION

bloc de compétences validé en brevet de technicien supérieur « économie sociale familiale »

RNCP34826BC06 — Communication professionnelle en travail social

LISTE DE COMPÉTENCES

C3.2 Elaborer une stratégie de communication à destination de différents publics, des professionnels, des partenaires, de son institution

C3.3 Transmettre des informations auprès des différents acteurs dans un cadre éthique

C3.4 Appréhender et mobiliser l'environnement numérique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluer la capacité du candidat à:

Communiquer par écrit dans le respect des principes éthiques et juridiques

Adapter sa communication écrite à un destinataire

cible S'appuyer sur un support de communication numérique adapté.

Argumenter ses choix méthodologiques, ses propositions, ses choix de communication

Ecrits professionnels

A partir d'un dossier documenté à destination d'un tiers, élaboration d'un écrit professionnel (note de synthèse, note d'information, note d'aide à la décision, rapport social...)

Dossier documenté proposé par l'établissement de formation

Coefficient: Ecrit: 1

Durée de l'épreuve : 4 heures

Examineur/correcteur : un formateur ou un universitaire

Evaluation organisée par l'établissement de formation

RNCP34826BC07 — Connaissance et analyse des contextes institutionnels

LISTE DE COMPÉTENCES

C4.1 Développer des actions en partenariat, en réseau et participer à la dynamique institutionnelle

C4.2 Respecter les logiques institutionnelles et les stratégies organisationnelles

C4.7 Participer à l'élaboration de documents contractuels avec les partenaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Bloc de compétences validé en brevet de technicien supérieur « économie sociale familiale »

RNCP34826BC08 — Mobilisation des acteurs et des partenaires

LISTE DE COMPÉTENCES

C4.3 Représenter le service, l'établissement, l'institution

C4.4 S'inscrire dans un travail d'équipe en interne, pluriprofessionnel, pluriinstitutionnel

C4.5 Identifier et analyser les dynamiques territoriales

C4.6 Inscrire des actions en partenariat et en réseau dans une dynamique territoriale

C4.8 Assurer une fonction de médiation et de négociation

C4.9 Assurer une veille sur les politiques publiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluer la capacité du candidat à :

Connaître, analyser un environnement institutionnel et à s'y situer

Se positionner dans un travail d'équipe et de partenariat

Note d'analyse d'une situation partenariale rencontrée en formation pratique

Ecrit entre 8 à 10 pages

Coefficients:

Ecrit: 1

Soutenance orale: 1

Soutenance orale: 30 mn

Présentation: 10 mn

Echanges: 20 mn

Examineurs/correcteurs :

- un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Employeurs

Collectivités territoriales, associations, entreprises, établissements publics, les trois fonctions publiques (Etat, Hospitalière, Territoriale)...

Politiques sociales

Insertion sociale et professionnelle, protection de l'enfance, famille, santé, social et médico-social, service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD), aide sociale à l'enfance, logement...

Lieux d'intervention

Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), bailleurs publics et privés, hôpitaux, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), foyers de jeunes travailleurs, foyer d'accueil, accueil éducatif en milieu ouvert et fermé, centres sociaux...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Conseiller en économie sociale familiale

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Intensité d'embauche, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 800 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (37 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V4X85 — Professionnels de l'action sociale · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	10 060
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	6 %

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

- 1° Un enseignant-chercheur, président du jury ;
 - 2° Le préfet de région ou son représentant, vice-président du jury ;
 - 3° Le recteur d'académie ou son représentant, vice-président du jury ;
 - 4° Des formateurs ou des enseignants d'établissements de formation préparant au diplôme d'Etat correspondant ;
 - 5° Pour un quart au moins de ses membres, des représentants qualifiés de la profession pour moitié employeurs et pour moitié salariés.
- Lorsque le jury est nommé par le préfet de région, son président est désigné après avis des recteurs d'académie concernés.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- 1° Un enseignant-chercheur, président du jury ;
 - 2° Le préfet de région ou son représentant, vice-président du jury ;
 - 3° Le recteur d'académie ou son représentant, vice-président du jury ;
 - 4° Des formateurs ou des enseignants d'établissements de formation préparant au diplôme d'Etat correspondant ;
 - 5° Pour un quart au moins de ses membres, des représentants qualifiés de la profession pour moitié employeurs et pour moitié salariés.
- Lorsque le jury est nommé par le préfet de région, son président est désigné après avis des recteurs d'académie concernés.

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE, VAE

- 1° Un enseignant-chercheur, président du jury ;
 - 2° Le préfet de région ou son représentant, vice-président du jury ;
 - 3° Le recteur d'académie ou son représentant, vice-président du jury ;
 - 4° Des formateurs ou des enseignants d'établissements de formation préparant au diplôme d'Etat correspondant ;
 - 5° Pour un quart au moins de ses membres, des représentants qualifiés de la profession pour moitié employeurs et pour moitié salariés.
- Lorsque le jury est nommé par le préfet de région, son président est désigné après avis des recteurs d'académie concernés.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 480 €
Selon la branche	6 165 € – 7 290 €
Prise en charge	Branches concernées
6 480 €	Valeur par défaut · 204 branches
7 290 €	CPNE Familles rurales, CPNEF de l'HABITAT ET LOGEMENT ACCOMPAGNÉS, CPNEF des acteurs du lien social et familial (ALISFA), CPNEFP de la Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile
6 885 €	CPNE de l'immobilier
6 674 €	CPNE-FP du secteur des activités sanitaires, sociales et médico-sociales privé à but non lucratif
6 521 €	CPNE Ateliers et chantiers d'insertion

6 357 €	CPNEFP de la Mutualité Sociale Agricole
6 165 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/05/2024
Date de dernière délivrance possible	31/08/2028

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP7571

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP37678

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34826/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	60
Parcours menés à terme	66
Taux d'achèvement	110 %
Période	04/2022 – 11/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	86
Montant total engagé	190 761 €
Coût moyen par dossier	2 218 €
Durée moyenne	591 h
Période	09/2020 – 03/2024
France compétences	48 %
France Travail	43 %
Reste à charge titulaire	8 %
Entreprise	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.